

**Table Ronde "Aarhus Convention on Nuclear-2"
Org.: ANCCLI, Dép. Moselle, ASN - Metz, 21 juin 2016**

***Evaluation du dispositif de gestion
des crises nucléaires en Belgique
- Eloi Glorieux, Greenpeace Belgique -***



6 centrales nucléaires et 20 grands réacteurs en Belgique ou tout près de la frontière



4 à Doel

3 à Tihange

1 à Borssele

6 à Gravelines

2 à Chooz

4 à Cattenom

= 20 réacteurs

Nombre d'habitants à 30 km et 75 km

- Tchernobyl	: 135.000	- xxx
- Fukushima	: 172.000	- 1.730.000
- Chooz	: 214.000	- 2.560.000
- Gravelines	: 451.000	- 2.490.000
- Tihange	: 840.000	- 5.760.000
- Cattenom	: 876.000	- 3.230.000
- Doel	: 1.500.000	- 9.030.000

Planification d'urgence en Belgique

Cadre fédéral = Arrêté Royal 2003 :

→ *Plan d'Urgence Nucléaire et Radiologique pour le Territoire Belge*

Provinces :

→ *Plan Particilier d'Urgence et d'Intervention (PPUI)*

Actualisation en cours... pour le moment sans participation citoyen

Les plans d'urgence sont basé sur l'hypothèse que le pire accident possible dans un réacteur occidental est de niveau INES-5

Cfr. Three Mile Island, Harrisburg, 1979

→ Contamination limitée en dehors de la centrale

→ Evacuation des femmes enceintes et des enfants dans une zone de 8 km (5 milles) durant 12 jours



Le plan d'urgence nucléaire actuel (AR 2003) est inadéquat et dépassé

Zones de planification d'urgence sont limitées à:

- mise à l'abri et évacuation : **10 km**
- prédistribution comprimés d'iode: **20 km**

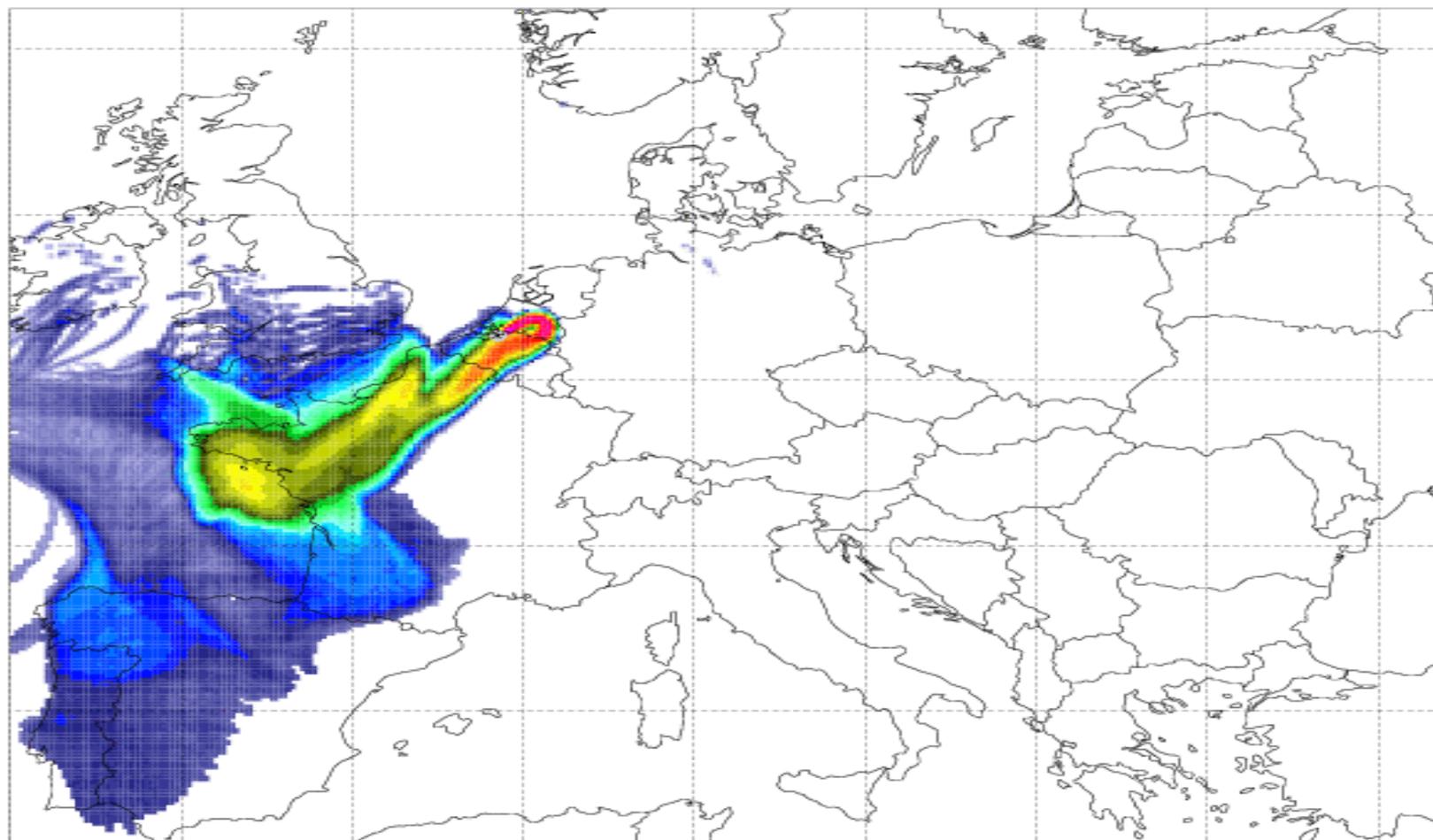
Plan d'urgence se focalise que sur l'intervention immédiate,
→ pas sur la remédiation à moyen et long terme
(retablissement socio-econ., relogement déf., déchets, etc.)

Plan d'urgence se limite à la notification d'un accident sur le territoire belge → peu de collaboration transfrontalière sur les mesures à prendre (mise à l'abri, évacuation, distribution iode stable, restrictions alimentaires)

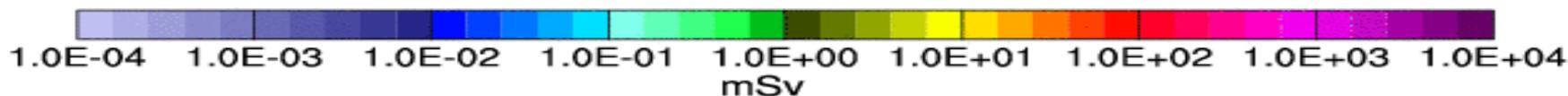
Doel-2 | Thyroid dose adult 07 d

Release R01-41 | 318.6 PBq (30.00%) of I-131, etc.

Simulation start 19950728 03 stop 19950812 03 | Max AT 0.00



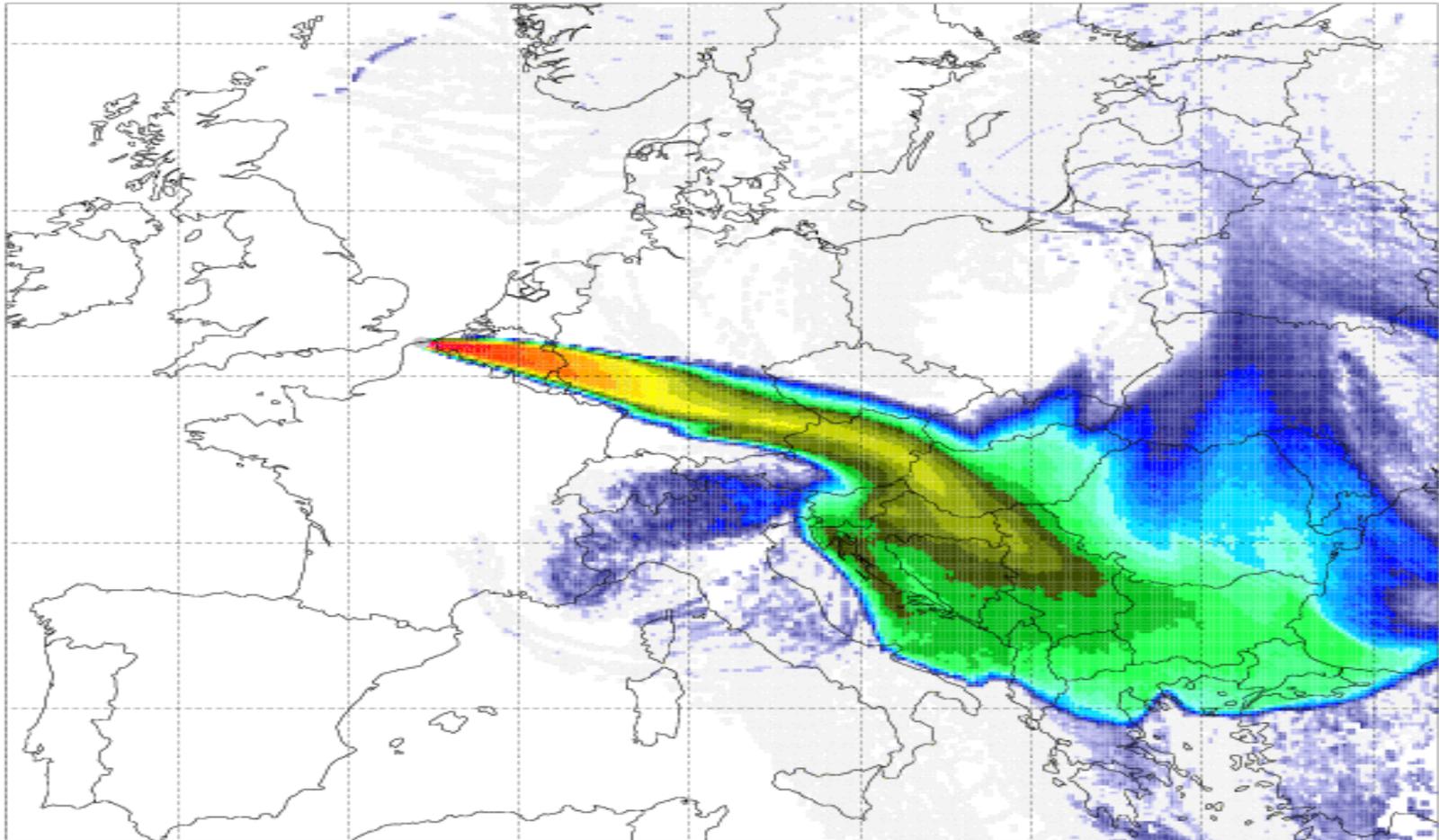
Copyright: Project flexRISK (flexrisk.boku.ac.at), financed by Klima- + Energiefonds, Austria



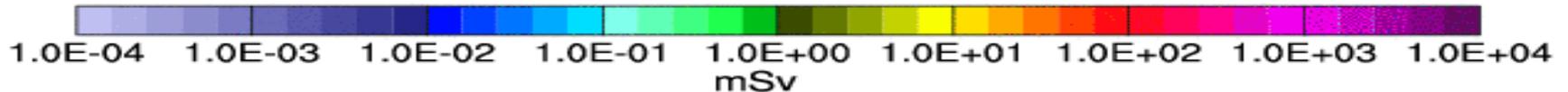
Gravelines-1 | Thyroid dose adult 07 d

Release R02-08 | 676.9 PBq (30.00%) of I-131, etc.

Simulation start 19950825 14 stop 19950909 14 | Max AT 6.06



Copyright: Project flexRISK (flexrisk.boku.ac.at), financed by Klima- + Energiefonds, Austria



Tihange est à

- 2,5 km d'Huy
- 22 km de Namur
- 26 km de Liège
- 45 km de Maastricht
- 60 km de Aachen
- 65 km de Bruxelles
- 90 km de Luxembourg-ville



Actualisation du Plan d'urgence : un processus beaucoup trop lent

“ ... des comprimés d'iode pourraient se révéler nécessaires (...) à des distances allant jusqu'à plusieurs dizaines de km. La notion de zone sans risque devient donc pratiquement virtuelle et il y aura lieu de prévoir la possibilité d'approvisionnement en iode en pratique sur l'ensemble du territoire.”

Source: P. Smeesters, e.a.: “Accidents nucléaires et protection de la thyroïde par le iode stable”, AFCN/FANC, [Mars 2011](#).

Une percée en 2015

- **Septembre 2014** : les autorités (AFCN, protection civile, etc.) refusent la participation à une conférence à la côte belge de *Nuclear Transparency Watch* sur la planification d'urgence
- **Janvier 2015** : **audition parlement belge**
→ **ministre promet une actualisation pour fin 2015**
- **Mars 2015** : Avis N°9275 du **Conseil Supérieure de la Santé** sur la protection de la thyroïde (<http://www.health.belgium.be/fr/avis-9275-thyroide>)
→ **approvisionnement iode stable jusqu'à 100 km, voire plus**

Mais...

L'AFCN continue à décevoir

- Janvier 2016 : Conseil Scientifique de l'AFCN publie son avis sur le plan d'urgence nucléaire et radiologique (www.AFCN.be)
- ➔ - ZPU mise à l'abri : élargies de 10 à 20 km
(quid Gravelines, Cattenom ???)
- disponibilité d'iode stable pour l'ensemble du territoire (>< prédistribution)
- ZPU évacuation : reste à 10 km
- Besoin d'harmoniser l'approche au niveau international



Le Conseil Supérieure de la Santé prend sa responsabilité

- **Février 2016** : Avis N°9235 du **CSS** sur la planification d'urgence après Fukushima (http://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/css_9235_avis_fukushima.pdf)

Cinq ans après Fukushima, le CCS fait des constats importants et innovants :

1. **Vulnérabilité** : **l'accident le plus pire peut aussi arriver chez nous** → scénarios peu probables mais avec impact énorme doivent constituer la référence pour une politique d'autorisation plus pointue et des plans d'urgence actualisés

2. **Envergure** : les dispositions de sûreté de nos centrales ne limitent pas l'impact aux environs immédiats du site → un accident sévère en BE ou à la frontière toucherait rapidement 1 million de personnes. Un réajustement des plans d'urgence est impératif.

3. **Remédiation** : l'impact d'un accident sévère s'étend pendant une très longue période → une stratégie de remédiation, qui peut durer des dizaines d'années, doit être développée.

4. Collaboration internationale : les plans d'urgences en BE et de l'autre côté de la frontière sont insuffisamment coordonnés et trop peu d'accords existent sur l'assistance mutuelle → une collaboration s'impose pour la phase aigüe de l'accident (par ex. en cas d'évacuation) et pendant la période de remédiation (par ex. relogement définitif).

Conclusions

Conseil Supérieur de la Santé

Des mesures complexes dans des zones densément peuplées doivent être préparées également à plus grande distance et pour des durées plus longues.

Une harmonisation de planification d'urgence nucléaire au niveau européen est nécessaire.

Etendre les zones de planifications d'urgence

- **Mise à l'abri : de 10 à 100 km**
- **Distribution de iode stable : de 20 à 100 km**
- **Evacuation : de 10 à 20 km**

Ministre Maggie De Block prend la fuite en avant

Avril 2016 :

Ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique annonce la disposition de tablettes d'iode pour chaque citoyen en 2017

Ministre des Affaires Intérieures : « Rien n'est décidé »



Et maintenant?

Actualisation : fin 2015, ...printemps 2016, ...???

Début juin 2016 : le Centre de Crise (SPF Intérieur) présentait les “pistes d’actualisation” du Plan d’Urgence Nucléaire et Radiologique pour le Territoire Belge aux gouverneurs et maires.

Fin juin 2016 : première version du nouveau Plan d’Urgence est attendue.

**Débat au parlement ? Implication de la population?
Quid recommandation CSS?**

Eloi Glorieux, Senior Energy Campaigner
eloi.glorieux@greenpeace.org +
+32(0)475.98.20.93



GREENPEACE

www.greenpeace.be